PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE

DE LA SOCIÉTÉ POPULAIRE

DE MARSEILLE,

Du 17 Thermidor, l'an 2 de la République Françaiſe, une & indiviſible, à 7 heures du ſoir.

LE Préſident ouvre la ſéance par les acclamations ordinaires : *Vive la République ! Vive la Montagne ! Vivent les Sociétés Populaires ! Vive la Loi du Maximum & ſon entière exécution ! Vivent les braves défenſeurs de la Patrie ! Périſſent les conſpirateurs & les traîtres ! . . . Citoyens, vous êtes invités à cultiver l'étude de la langue Françaiſe.*

La rédaction du procès-verbal de la précédente ſéance eſt adoptée.

Lecture d'une lettre écrite de Paris par nos frères *Queral & Buſcarlet* : Une horrible conſpiration vient d'être découverte & déjouée. Les deux Robeſpierre, Couthon, Saint-Juſt, Lebas, Hanriot ; l'état-major de la Garde Pariſienne, les membres de la Commune

de Paris, un attroupement de soi-disans Jacobins, présidés par l'infame *Vivier*, sont où les auteurs ou les complices de ces exécrables trames ourdies contre la liberté, la souveraineté du peuple Français, & contre les jours de nos augustes Représentans. Le serment avoit été prêté par les conjurés de ne plus reconnoître la Convention nationale, de défendre & de soutenir jusqu'à la mort les chefs de ce parricide complot. (*Des murmures, des cris, des mouvemens d'indignation se manifestent dans toute l'assemblée.*) Les sections de Paris, un instant ébranlées par les perfides suggestions des scélérats, se sont levées en masse, pour faire à la Convention un rempart des corps de tous les bons citoyens. La Commune rebelle est assiégée. Bientôt les conjurés mis hors la Loi, ne seront plus. La liberté impassible foudroie les conspirateurs du haut de la Montagne. La patrie est encore une fois sauvée. (*Applaudissemens vifs & prolongés, mêlés aux cris redoublés :* VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA MONTAGNE !)

Lecture de diverses adresses & journaux qui, en rappellant les mêmes événemens, en circonstancient les détails. LES CONSPIRATEURS ONT VECU. (*La salle retentit de vifs applaudissemens & des cris :* VIVE LA RÉPUBLIQUE.)

Lecture d'une lettre de la Société populaire de



Minnet, qui fait don de 100 livres, pour la construction du *Vaisseau de guerre* voté le 26 Germinal . . .
Le Président annonce que la recette du jour, pour la construction du vaisseau, se porte à 363 livres. (*Applaudi. Délibéré la mention honorable au procès-verbal & au Journal de la Société.*)

Un membre obtient la parole : il bénit la Divinité, il félicite la République sur la découverte du précipice affreux qui alloit engloutir & la liberté & tous les vrais patriotes. Il demande qu'une adresse soit délibérée pour féliciter la Convention nationale sur l'impassible majesté, sur l'héroïque énergie qu'elle a développées dans cette crise violente où le plus perfide, le plus ambitieux, le plus hypocrite des hommes, après avoir outragé la Représentation nationale, a été conspirer dans la Maison Commune, tandis qu'on aiguisoit ailleurs les poignards qui devoient égorger les nombreux Députés restés inébranlablement fidèles à la cause sacrée du peuple. (*L'Assemblée couvre d'applaudissemens cette proposition, & vote l'adresse.*)

Un autre membre fixe l'attention de la Société sur le dévouement & le courage que nos frères des Sections de Paris ont manifesté dans cette circonstance : le 10 Thermidor a été, pour ces généreux républicains, l'anniversaire des 14 juillet & 31 mai. Intrépidité, bon ordre, absolu dévouement à la Con.

vention nationale ; telle fut toujours, dans les crises de la liberté, la conduite du peuple ; toujours il se montra grand & vertueux ; ses ennemis seuls furent petits & lâches..... Il demande qu'une adresse soit aussi faite aux sections de Paris, pour les féliciter sur la part aussi active que glorieuse qu'ils ont eue à ce nouveau triomphe de la liberté, sur leur courage & leur fidélité à défendre le précieux dépôt que la République leur a confié ; pour leur témoigner le vif regret qu'éprouvent tous les membres de la Société populaire de Marseille, de n'avoir pu partager leurs pénibles travaux & leurs périls si glorieux. (*Cette seconde adresse est votée au milieu des plus vifs applaudissemens.*)

Un autre membre demande que ces deux adresses soient envoyées à Paris par un courrier extraordinaire. Délibéré.

Un autre propose d'indiquer, pour demain, à dix heures du matin, une séance extraordinaire, afin que la rédaction des deux adresses étant plutôt adoptée, elles puissent partir plutôt, & pour que les patriotes puissent connoître, dès le matin, les heureuses nouvelles que le courrier prochain doit apporter. Délibéré.

Lecture d'une Proclamation du Représentant Maignet, aux citoyens des Départemens des *Bouches*

du Rhône, de Vaucluse & de l'Ardêche, pour inviter les bons citoyens à se serrer autour des deux Comités de salut public & de sûreté générale, comme étant la pierre angulaire & les sentinelles vigilantes de la liberté & de notre bonheur. *(Applaudissemens vifs & prolongés.)*

Un membre demande qu'une députation soit faite au Représentant du peuple Maignet, pour lui témoigner, au nom de l'assemblée, la satisfaction & la reconnoissance qu'ont éprouvé tous ses membres, en apprenant la fermeté & l'énergie que la Convention nationale a développées, dans les nouveaux périls de la patrie, contre ses perfides ennemis.

La députation part pour se rendre auprès du Représentant Maignet.

Des Discours analogues aux circonstances occupent l'intervalle qui s'écoule jusqu'à son retour.

Bientôt le Représentant Maignet, & son collègue Jean-Bon Saint-André, que nous ne savions point arrivé, entrent dans la salle, au milieu des plus vifs applaudissemens & des cris : *Vive la République ! Vive la Montagne !*

Maignet prononce un discours fréquemment applaudi, & dont l'assemblée demande l'impression.

Jean-Bon Saint-André lui succède; il parle de l'excellence de la Liberté & de la République, de

la grandeur du peuple, de l'atroce perfidie & du juste supplice des conspirateurs. En parlant de ceux qui ont sans cesse les mots *vertu & justice* dans la bouche, & qui en étouffèrent toujours la voix dans leurs cœurs, qui n'en manifestèrent jamais le moindre vestige dans leur conduite: il définit la *vertu* avec une justesse d'idées, un choix & une délicatesse d'expressions que nous regrettons bien de ne pouvoir rappeller ici...... Il ajoute que la conspiration qui vient d'être déjouée, ne doit ralentir en rien l'animimosité des bons Républicains, contre la sacrilège conjuration des rois, contre la perfidie & l'orgueil de ces féroces insulaires, qui veulent dominer sur les mers, asservir le continent, & dont les flottes insolentes souillent encore la méditerranée; il annonce que des grandes mesures vont êtres prises, pour accroître, en peu de tems, nos forces navales; qu'une frégate doit être construite sur les chantiers de cette Commune; & que, dans le tems, il sollicitera la surveillance & tous les moyens d'utilité, dont la Société est susceptible...... Ce discours, souvent interrompu par de vifs applaudissemens, ayant été improvisé, la Société n'a pu en demander l'impression.

Plusieurs orateurs entretienne les Représentans des divers sentimens qui affectent l'assemblée dans cette circonstance:

Qu'une séance aussi mémorable, s'écrie Jean-Bon Saint-André, soit terminée par le chant de cette

hymne ſublime qui porte dans l'ame des deſpotes la rage & la conſternation ; dans le cœur des patriotes, la joie & un nouveau courage! (Applaudi.)

Un autre menbre demande que le procès-verbal de cette intéreſſante ſéance ſoit imprimé, affiché, diſtribué avec le journal, & envoyé à toutes les Sociétés affiliées. Délibéré.

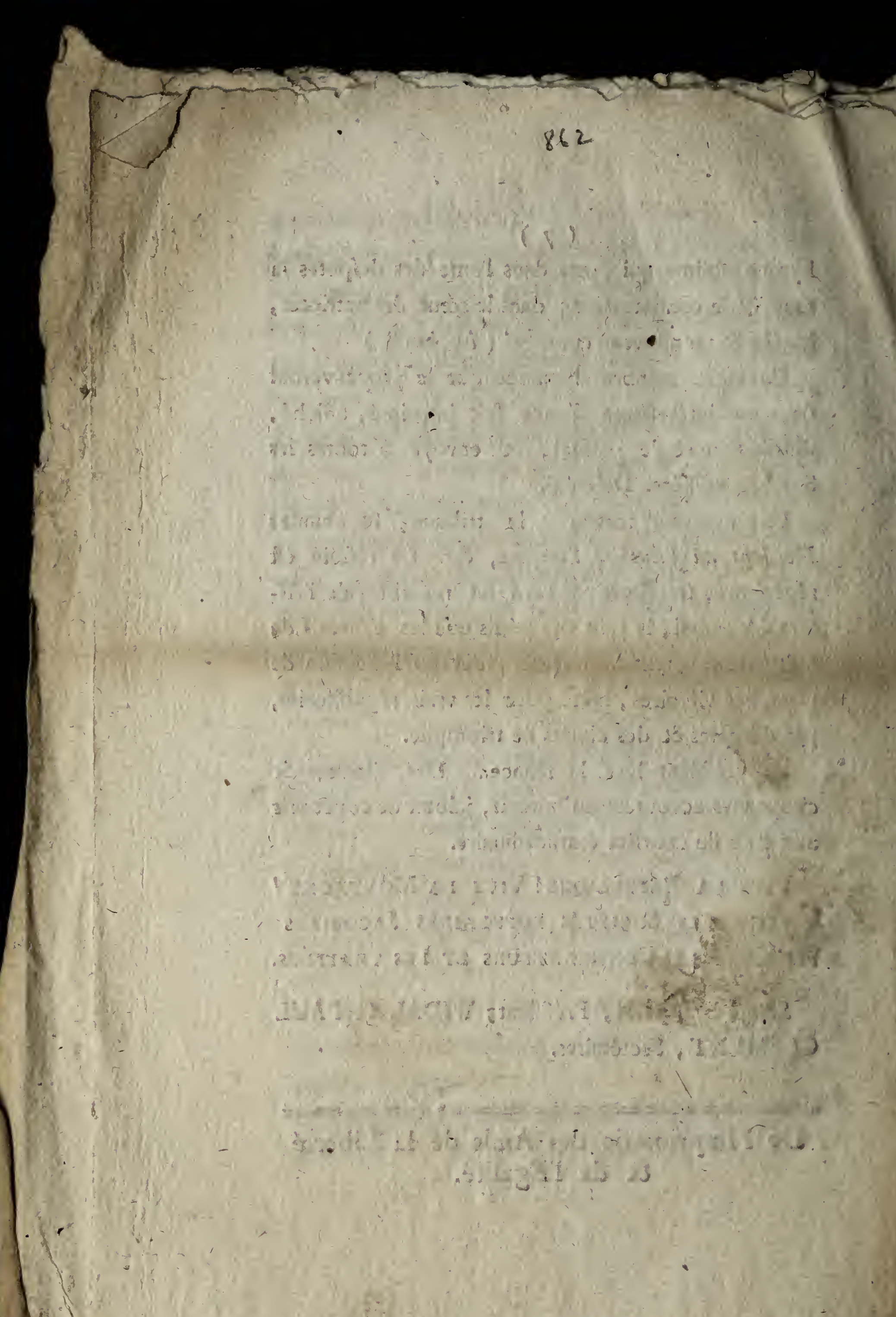
Un membre monte à la tribune, & chante: *Veillons au ſalut de l'empire*, *&c.* Le refrain eſt répété avec tranſport par tous les membres de l'Aſſemblée ; ainſi, le jour des périls que les ennemis de la liberté ſuſcitent à la patrie, devenu l'occaſion de nouvelles victoires, finit, pour les vrais républicains, par des fêtes & des chants de triomphe.

Le préſident lève la ſéance.... Des citoyens & citoyennes accourent au bureau, jaloux de concourir aux frais du courrier extraordinaire.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA MONTAGNE ! VIVENT LES SOCIÉTÉS POPULAIRES JACOBITES PÉRISSENT LES CONSPIRATEURS ET LES TRAITRES.

Signés MAURIN, Préſident; WIDAL & PAUL CLÉMENT, Secrétaires.

De l'Imprimerie des Amis de la Liberté & de l'Egalité.


862